

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille douze, le 2 Juillet à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes BLATTMANN Sabine représentant M. CUGNET Gérard, LOMBARD Jeanine, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean Louis, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, ARNAUD Paul représentant Mme ISAIA Monique, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSES : Mmes JAUBERT Sylvie et ISAIA Monique.

Délibération n° 2012/82

OBJET : MANDAT SPECIAL : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS.

Monsieur LANFRANCHI Michel, Président de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye », se rendra à Paris, les 6 et 7 Juillet 2012 pour rencontrer la Société Malesherbes Promotion et le Groupe RECREA,

Considérant qu'il convient de le défrayer des frais engendrés par ce déplacement,

Le Conseil de Communauté,

Après Délibéré,

A l'unanimité des membres présents, (M.Michel LANFRANCHI, ayant quitté la salle et n'ayant pas participé au vote),

- **ACCEPTE** la prise en charge du déplacement visé ci-dessus, aux frais réels
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2012, art 6532.

Ainsi Fait et Délibéré en séance, les Jour, Mois et An que ci-dessus.
Pour Extrait Certifié Conforme.

Le Président,
M. LANFRANCHI



[Handwritten signature in blue ink]